

Distribution exceptionnelle de réserves

Les actionnaires se sont vu offrir par l'Assemblée Générale du 27 novembre dernier la possibilité de recevoir, pour chacun de leurs titres Somfy, une action Edify¹ d'une valeur estimative de 50 euros ou une somme en numéraire d'un même montant brut de 50 euros. Ils devaient faire part de leur choix entre le 2 décembre, date de détachement du coupon, et le 12 décembre dernier.

La distribution ainsi proposée a donné lieu à l'attribution de 4 809 484 titres Edify et au versement d'espèces à 2 626 063 actions Somfy. Sa mise en paiement a été effectuée, ce jour, simultanément à l'admission à la négociation des titres Edify sur le marché organisé, Euro MTF, de la Bourse de Luxembourg².

Les 251 136 actions Edify non demandées par les actionnaires de Somfy ont été acquises par Edify au prix unitaire de 50 euros. Les 200 620 premières ont été annulées, dans le cadre d'une opération de réduction du capital, et les 50 516 restantes ont été conservées par Edify sous forme d'auto-détention et en support du contrat de liquidité.

Ainsi, le projet de séparation des deux branches d'activités du Groupe, mis à l'étude le 14 mai dernier par le Conseil de Surveillance, s'est déroulé conformément aux attentes et dans le respect du planning. A ce jour, Somfy n'est plus détenteur d'aucun titre Edify.

Contacts

Somfy : Pierre Ribeiro - Tél : 04 50 40 48 49 / Jean-Michel Jaud - Tél : 04 50 96 70 65

Shan : François-Xavier Dupont - Tél : 01 44 50 58 74

¹ La société Edify a été créée en septembre dernier. Elle a reçu sous forme d'apport l'ensemble des actifs de Somfy Participations, à l'exception des titres de CIAT et de FAAC.

² Le prospectus d'admission des actions Edify sur le marché luxembourgeois, Euro MTF, est accessible sur le site internet de Somfy (www.somfy.com).